

## LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE EN CABINET DE PÉDICURIE-PODOLOGIE

# Enjeux globaux et intégration de la démarche à l'échelle du cabinet

## UNE DÉMARCHE GLOBALE FACE À DES ENJEUX GLOBAUX

Dans le contexte écologique et sanitaire actuel, la question à laquelle les professionnels de santé souhaitent répondre n'est plus pourquoi prendre soin de l'environnement et des écosystèmes mais bien comment intégrer ces considérations au cœur des pratiques, de nos cabinets. L'objectif de la démarche et les actions proposées au travers de ces 6 fiches pratiques qualité – santé – environnement est le développement des soins à moindre impact écologique et énergétique.

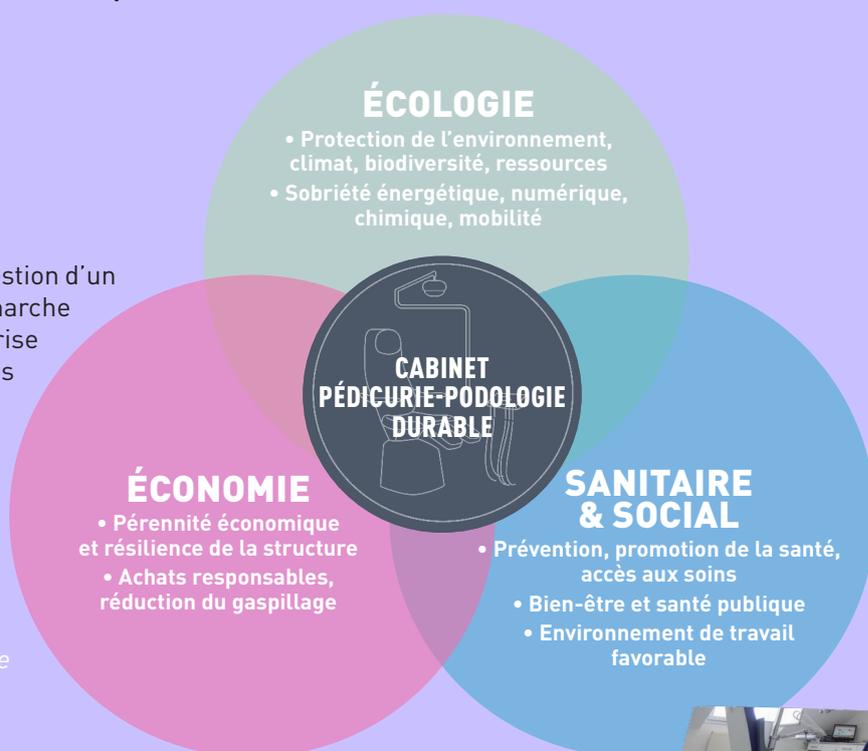
### ÉCOCONCEPTION DES SOINS

Il s'agit de tendre vers un cabinet neutre en carbone, sobre en consommation, utilisant des ressources renouvelables, locales, non toxiques pour l'environnement, susceptibles d'être intégrées dans le cycle de l'économie circulaire en fin de vie. **Le praticien adopte une approche globale du patient et s'inscrit dans une démarche de santé durable.**

## RISQUES & OPPORTUNITÉS

La démarche écoresponsable intégrée à la gestion d'un cabinet de pédicurie-podologie est une démarche gagnant-gagnant. En développant la maîtrise des risques écologiques, elle entraîne des co-bénéfices. Elle offre l'opportunité de développer les autres piliers du développement durable. Ils sont au nombre de 3 : environnemental ou écologique, économique et sanitaire et social.

*Schéma des piliers du développement durable intégrés à la gestion du cabinet de pédicurie-podologie*



## RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES

### PRÉREQUIS

Une démarche qualité et de gestion du risque infectieux en cabinet basée sur des recommandations professionnelles cadrées est déjà intégrée par la profession. La démarche environnementale vient logiquement et simplement la compléter. Elle s'appuie sur les exigences et recommandations établies et mises à jour par le Conseil national de l'Ordre des pédicures podologues en 2018. Elles sont à retrouver et téléchargeables sur le site du CNOPP :

<https://www.onpp.fr/exercice/faire-evoluer-son-metier/les-fiches-qualite/>

Les ressources et la bibliographie des fiches est à retrouver en Annexe.



## ÉVALUATION DES PRATIQUES

Un tableau « Suivi de la démarche et des objectifs » est proposé au verso de la **FICHE ANNEXE**. Son objectif est favoriser la mise en œuvre de celle-ci. Étape après étape, d'objectifs fixés en objectifs atteints, le praticien progresse dans sa démarche emmenant avec lui la profession, les patients et l'ensemble des parties prenantes.

## SE FIXER DES OBJECTIFS S.M.A.R.T.

**S** Spécifique/Simple  
 (décrire une mesure précise)

**M** Mesurable

**A** Atteignable  
 (et Ambitieux !)

**R** Réaliste

**T** Temporel  
 (échéance à définir)

## UNE DÉMARCHE GLOBALE, DES OBJECTIFS CIBLÉS

La dynamique vertueuse créée par l'intégration d'une démarche écoresponsable au sein des activités de gestion et de pratique clinique répond aux enjeux écologiques et sanitaires que sont la protection de la santé des patients, du praticien et de l'environnement. Cette dernière étant elle-même la garante de la santé des générations futures. Cette dynamique est à intégrer selon une démarche d'amélioration continue.

## LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Il présente l'avantage d'adapter la démarche aux capacités et enjeux propres à chaque structure sans la freiner, selon le contexte du cabinet et du praticien. Les premiers objectifs ou le renforcement d'actions déjà intégrées au sein de la gestion du cabinet seront déterminés par l'affirmation de ses valeurs, ses priorités et sensibilités.

La gestion d'un cabinet de Pédicurie-Podologie représente déjà une multitude d'obligations qu'il serait dangereux d'alimenter par des contraintes inutiles ou mal orchestrées.

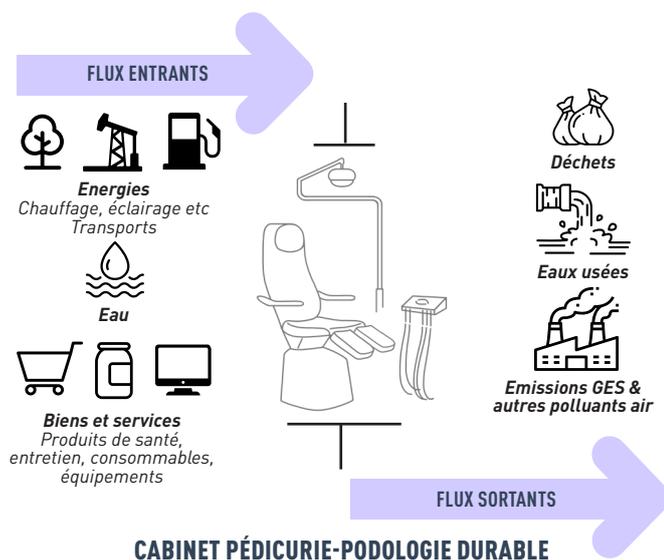
*Exemple d'objectif SMART : baisser les consommations électriques de 10 % en 6 mois.*

## PAR OÙ COMMENCER ? OBSERVER – ÉVALUER – PLANIFIER

Le starter de la démarche écoresponsable est la prise de décision de s'y engager. Une fois cet engagement formalisé, il s'agit d'observer et d'évaluer le poids écologique du cabinet et des activités qui y sont menées car ce qui n'est pas mesuré ne peut être amélioré. Il n'existe pas, à ce jour, d'outils ou de calculateurs spécifiques au cabinet de Pédicurie-Podologie. Néanmoins, cette première étape indispensable peut s'appuyer sur les outils suivants :

### Schéma des flux entrants et sortants du cabinet

Pour savoir comment agir et planifier les actions ou gestes à mettre en œuvre, il est important de reconnaître les activités ou les postes à fort impact sur l'environnement avec une vision systémique.



### Un tableau de bord des consommations

A ce tableau peuvent être intégrés les consommations d'électricité, de l'eau, volume de déchets, etc. Il est adapté au contexte du cabinet et des objectifs fixés. Un cadre est téléchargeable à l'adresse <http://ecops-conseil.fr/wp-content/uploads/2021/10/Tableau-de-bord-de-suivi-des-consommations-d'énergie-et-deau.pdf>

### Bilan carbone & climat

Pour calculer le volume annuel de gaz à effet de serre produit par un individu, plusieurs calculateurs sont disponibles en ligne. Parmi lesquels, le simulateur Nos Gestes Climat de l'ADEME : [nosgestesclimat.fr/](https://nosgestesclimat.fr/) et le calculateur Micmac : [avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php](https://avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php)

*Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et réduire l'empreinte moyenne des Français de 80 % d'ici 2050, chaque citoyen devrait produire moins de 2 tonnes éqCO 2/an.*

### Empreinte écologique

Un outil évaluant l'empreinte écologique individuelle est également disponible en ligne sur le site : [footprintcalculator.org](https://footprintcalculator.org). Bien que généraliste, cet outil offre une première estimation de l'empreinte du cabinet. L'enjeu est de maîtriser les consommations des ressources ou flux entrants et les rejets responsables de la pollution des milieux afin de ne pas dépasser les capacités de régénération de la terre.